



NATIONS UNIES



Conférence des Nations Unies pour la promotion de la coopération internationale dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire

Genève (Suisse)
23 mars—10 avril 1987

Distr.
GENERALE

A/CONF.108/5/Add.1
8 avril 1987

FRANCAIS
Original : ANGLAIS

PROJET DE RAPPORT DE LA CONFERENCE

Additif

III. PARTICIPATION ET ORGANISATION DES TRAVAUX

a) Date et lieu de la Conférence

1. La Conférence des Nations Unies pour la promotion de la coopération internationale dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire a eu lieu à Genève du 23 mars au 10 avril 1987. Au cours de cette période, elle a tenu ... séances plénières.

b) Consultations préalables à la Conférence

2. Des consultations préalables ouvertes à tous les Etats invités à participer à la Conférence ont eu lieu à Genève les 19 et 20 mars 1987 afin d'examiner un certain nombre de questions de procédure et d'organisation. Elles se sont déroulées sous la présidence de S.E. l'Ambassadeur Carlos Augusto de Proença Rosa (Brésil), qui a fait rapport sur ce sujet à la Conférence lors de la séance d'ouverture.

3. La Conférence a accepté les conclusions des consultations préalables en tant que base pour l'organisation de ses travaux.

c) Participation

4. Les 106 Etats suivants étaient représentés à la Conférence : Afghanistan, Algérie, Allemagne, République fédérale d', Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahreïn, Bangladesh, Belgique, Bhoutan, Birmanie, Bolivie, Brésil, Bulgarie, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Egypte, Emirats arabes unis, Equateur, Espagne, Etats-Unis d'Amérique, Ethiopie, Finlande, France, Gabon,

Ghana, Grèce, Guatemala, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Israël, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Japon, Jordanie, Kenya, Koweït, Liban, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Maroc, Mexique, Mongolie, Népal, Nicaragua, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pakistan, Panama, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République centrafricaine, République de Corée, République démocratique allemande, République dominicaine, République populaire démocratique de Corée, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Saint-Marin, Saint-Siège, Sénégal, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suisse, Swaziland, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Tunisie, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Uruguay, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zaïre, Zambie et Zimbabwe.

5. Le Conseil des Nations Unies pour la Namibie était représenté à la Conférence.

6. Etaient représentées les organisations suivantes, qui avaient reçu de l'Assemblée générale une invitation permanente à participer en qualité d'observateurs : Conseil d'assistance économique mutuelle, Commission des Communautés européennes, Ligue des Etats arabes et Organisation de l'unité africaine.

7. Les mouvements de libération nationale suivants étaient représentés par des observateurs : Organisation de libération de la Palestine, African National Congress d'Afrique du Sud, Pan Africanist Congress of Azania et South West Africa People's Organization.

8. Des membres du secrétariat des organes et bureaux des Nations Unies énumérés ci-après étaient présents à la Conférence : Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement, Département des affaires de désarmement de l'ONU, Département des affaires économiques et sociales internationales de l'ONU, Département de la coopération technique pour le développement de l'ONU, Programme des Nations Unies pour l'environnement, Commission économique pour l'Afrique et Commission économique pour l'Europe.

9. Des représentants des institutions spécialisées et organisations apparentées suivantes ont participé aux travaux de la Conférence : Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA), Organisation internationale du Travail (OIT), Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO), Organisation mondiale de la santé (OMS), Organisation météorologique mondiale (OMM), Organisation maritime internationale (OMI) et Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI).

10. Les organisations intergouvernementales suivantes étaient représentées par des observateurs : Organisme pour l'interdiction des armes nucléaires en Amérique latine, Joint Institute for Nuclear Research et Agence pour l'énergie nucléaire de l'Organisation de coopération et de développement économiques.

11. Un grand nombre d'organisations non gouvernementales intéressées étaient représentées par des observateurs. La liste des participants à la Conférence est publiée sous la cote A/CONF.108/INF. ...

d) Ouverture de la Conférence et élection du Président

12. La Conférence a été ouverte par M. Amrik S. Mehta, Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et Secrétaire général de la Conférence.

13. M. Jan Martenson, Directeur général de l'Office des Nations Unies à Genève, a donné lecture du message de M. Javier Pérez de Cuellar, Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies.

14. L'Ambassadeur Mohamed Ibrahim Shaker, de l'Egypte, a été élu Président de la Conférence par acclamation.

15. Dans son message à la Conférence, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a noté que l'énergie avait joué un rôle capital dans l'histoire du progrès humain, étant donné que le développement dépendait, pour la vaste majorité de la population mondiale, d'un approvisionnement suffisant en énergie. L'électricité d'origine nucléaire était considérée par beaucoup comme très prometteuse à cet égard, étant donné en particulier que les pays du globe ne disposaient pas à égalité d'autres sources d'énergie. Chaque pays devait être libre de choisir les sources d'énergie qui convenaient à ses intérêts, à sa situation et à ses besoins propres. Aucun ne devrait être privé d'accès à la technologie permettant d'utiliser sans danger l'énergie nucléaire à des fins pacifiques.

16. Le Secrétaire général a noté par ailleurs que la coopération internationale visant à apporter à tous les pays les avantages potentiels de l'atome devait aller au-delà de l'énergie. Pour de nombreux pays en développement, l'application des techniques nucléaires dans des domaines tels que la santé et la médecine, l'alimentation, l'agriculture et l'hydrologie, offrait un intérêt plus immédiat que l'électronucléaire pour leur développement économique et social.

17. Le Secrétaire général a souligné que des efforts avaient été entrepris avec succès en vue de séparer ou de compartimenter les utilisations de l'énergie nucléaire à des fins civiles et à des fins militaires, mais que les lois de la physique étaient telles qu'il s'agissait là de deux aspects du même problème. Les gigantesques arsenaux nucléaires en place engendraient la peur et la méfiance parmi les nations et les peuples et constituaient une grave menace pour l'humanité elle-même. La coopération internationale dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire ne pouvait donner tous ses fruits que dans un monde débarrassé des emplois potentiellement destructeurs de l'atome. Il était par conséquent logique et sage de considérer qu'il était nécessaire d'éliminer en fin de compte l'arme nucléaire pour pouvoir réaliser tous les avantages pacifiques de cette énergie.

18. La Conférence représentait, pour l'Organisation des Nations Unies, un effort mondial novateur visant tout particulièrement à promouvoir la coopération dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire aux fins du développement économique et social. Selon le Secrétaire général,

cet objectif insigne devait être clairement entendu. Un système dans lequel les Etats technologiquement avancés se détacheraient des autres dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, comme dans celui des autres applications de la science et de la technique modernes, ne serait acceptable ni sur le plan moral ni sur le plan politique et ne serait pas en fin de compte viable. Or, pour pouvoir promouvoir la coopération internationale en vue d'écarter cette éventualité, un climat de confiance était essentiel entre les pays technologiquement avancés et les pays en développement. Il fallait pour cela une plus grande compréhension mutuelle des préoccupations des uns et des autres. En tant que tribune mondiale dont l'audience était la plus large qui soit, la Conférence convenait admirablement bien pour examiner ces préoccupations de manière réaliste et constructive. Le but devait consister à créer un cadre approprié pour renforcer la coopération internationale dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire, qui servirait les intérêts des pays technologiquement avancés, aussi bien que ceux des pays en développement.

19. Dans son allocution d'ouverture, le Représentant personnel du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et Secrétaire général de la Conférence, M. Amrik Mehta, a déclaré que l'énergie et la prospérité étaient des soeurs jumelles qui avançaient d'un même pas. Face aux incertitudes actuelles et à la vulnérabilité des approvisionnements énergétiques, le potentiel de l'énergie nucléaire était considéré par beaucoup comme un moyen prometteur d'assurer le développement économique et social indispensable dans la plus grande partie du monde. Un certain nombre de pays avaient choisi, pour répondre à leurs besoins, la filière nucléaire en tant que source d'énergie stable et viable. En particulier, les pays qui ne disposaient pratiquement pas d'autres sources d'énergie avaient jugé l'option nucléaire particulièrement attirante. Pour un grand nombre de pays en développement, le fait de pouvoir utiliser les techniques nucléaires dans des domaines tels que l'alimentation et l'agriculture, la santé et la médecine, l'hydrologie, l'industrie et la recherche scientifique et technique présentait un intérêt plus immédiat en tant que facteur contribuant à leur développement économique et social. C'était dans ce contexte que l'Assemblée générale des Nations Unies avait examiné pour la première fois il y a une dizaine d'années la nécessité de la coopération internationale pour l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire et qu'elle avait énoncé dans sa résolution 32/50 les principes qui constituaient la base de la Conférence.

20. Le Secrétaire général de la Conférence a souligné que la question essentielle dont étaient saisis les participants était la promotion de la coopération internationale dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire aux fins du développement économique et social. La Conférence n'était en aucune manière destinée à argumenter pour ou contre l'énergie nucléaire; cette décision appartenait aux divers pays et chacun d'entre eux avait le droit de choisir les sources d'énergie qui convenaient le mieux à ses intérêts nationaux. Cependant, tant que l'énergie nucléaire était utilisée dans certaines parties du monde, la coopération internationale était nécessaire pour veiller, d'une part, à ce que la technologie nucléaire ne fasse l'objet d'aucun abus ou emploi néfaste et, d'autre part, à ce que ses avantages soient disponibles d'une manière sûre et régulière.

21. Le monde s'était récemment prononcé en faveur du renforcement de la coopération dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, en particulier dans celui de la sûreté. Cette question offrait deux aspects : l'un portait sur les mesures correctives à prendre après les accidents et l'autre, à long terme et de nature globale, concernait l'exploitation sans danger de l'énergie nucléaire dans son intégralité, à tous les stades de la planification, de la conception, de l'implantation, de la construction, du fonctionnement, de l'entretien, de l'élimination des déchets et de la protection de la santé et de l'environnement. Il fallait pour cela une coopération dans des domaines tels que l'infrastructure, la formation du personnel, la recherche-développement, l'information technique et scientifique, les connaissances techniques et les progrès des mécanismes de sûreté. Les effets et les conséquences possibles d'un accident préoccupaient à part égale tous les pays, y compris ceux qui n'effectuaient peut-être aucune activité nucléaire sur leur territoire. La coopération internationale pour l'exploitation sans danger de l'énergie nucléaire était donc une question qui constituait pareillement pour tous les pays un motif d'intérêt et de préoccupation.

22. La communauté internationale était sensibilisée depuis bien des années à la nécessité de coopérer dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, et était consciente en particulier de la création de l'Agence internationale de l'énergie atomique qui avait apporté une contribution historique et sans précédent à cet égard. La Conférence devrait permettre d'élargir la portée des activités de l'AIEA et de renforcer son rôle central en tant que principal instrument international pour toutes les activités en matière nucléaire, en coopération avec les autres organisations compétentes des Nations Unies.

23. Etant donné le but et l'objectif de la Conférence, il était indispensable de regarder vers l'avenir afin d'envisager tous les moyens possibles de renforcer la coopération internationale. En tant que tribune mondiale dont l'audience était la plus large qui puisse être, la Conférence convenait admirablement bien pour se pencher sur toutes les préoccupations et jeter une base solide pour la coopération internationale future dans ce domaine capital. Comme l'avait déclaré M. Pérez de Cuéllar dans son message, le but consistait à établir un cadre approprié pour renforcer la coopération qui servirait les intérêts des pays technologiquement avancés aussi bien que ceux des pays en développement.

24. Dans son allocution d'ouverture, le Président de la Conférence, M. Mohammed Ibrahim Shaker (Egypte), a noté que la Conférence représentait le premier effort mondial entrepris sous les auspices des Nations Unies dans le but spécifique de promouvoir la coopération internationale dans le domaine des utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire aux fins du développement économique et social, et il a souligné l'importance des quatre principes énoncés dans la résolution 32/50 de l'Assemblée générale des Nations Unies qui avaient été adoptés par consensus et qui devraient, selon lui, constituer la base des travaux de la Conférence.

25. Le Président a souligné que la Conférence devrait être guidée par les travaux préparatoires qui lui avaient été longuement consacrés. Le chemin conduisant à la Conférence n'avait pas été aisé et les participants allaient s'engager dans un examen sérieux et contraignant de la question de

la coopération internationale dans le domaine de l'utilisation pacifique de l'énergie nucléaire aux fins du développement économique et social. Cet examen devait tenir compte de la sûreté de l'application de cette source d'énergie. Le Président a exprimé l'espoir sincère que l'esprit de compréhension mutuelle et de coopération qui avait prévalu durant les travaux préparatoires se maintiendrait pleinement afin de garantir le succès de la Conférence.

26. Dans sa déclaration, le Directeur général de l'Agence internationale de l'énergie atomique, M. Hans Blix, a souligné que les trente dernières années avaient été les témoins de progrès très substantiels dans la diffusion et l'exploitation de la science et de la technologie nucléaires. Toutefois, au cours de ce processus, les problèmes, les difficultés et les dangers inhérents au "meilleur des mondes" n'avaient pas manqué de surgir. Si les utilisations de l'énergie nucléaire à des fins militaires et à des fins civiles n'étaient aucunement inséparables, il s'agissait là de branches du même arbre de la science. Les utilisations pacifiques pouvaient toutefois être envisagées sans pour cela créer une menace militaire. Alors que la plupart des nations du monde abordaient le problème précisément dans cet esprit, le développement plus poussé - aussi bien horizontal que vertical - de la technologie nucléaire militaire constituait pour l'humanité un défi grave et permanent. Un autre problème de survie portait sur l'environnement, tandis que pour des milliards de personnes, la difficulté la plus immédiate était d'échapper à la faim, à la maladie et à la pauvreté et d'atteindre un niveau socio-économique permettant de vivre dans la dignité. La Conférence portait précisément sur les possibilités et les problèmes concernant le transfert de cette technologie. L'AIEA misait beaucoup sur elle. Il fallait espérer que les gouvernements et les organisations représentés formuleraient des idées nouvelles quant aux moyens permettant de faciliter encore plus le transfert de la science et de la technologie nucléaires afin de promouvoir le développement et de fixer les priorités qui convenaient. Les progrès avaient été nombreux sur cette voie, mais il restait encore beaucoup à accomplir. Le Directeur général de l'AIEA a noté pour conclure que les éléments les plus importants - la volonté politique et les ressources - devaient être mis en jeu afin de pouvoir maîtriser avec succès la technologie nucléaire pour le mieux-être de l'humanité.

e) Adoption du Règlement intérieur

27. A sa première séance plénière, le 23 mars, la Conférence a adopté le Règlement intérieur provisoire établi par le Comité préparatoire (A/CONF.108/2).

f) Adoption de l'ordre du jour

28. A cette même séance, la Conférence a adopté l'ordre du jour suivant, tel que l'avait recommandé la Comité préparatoire (A/CONF.108/1).

1. Ouverture de la Conférence
2. Election du Président de la Conférence

3. Questions d'organisation :

- a) Adoption du règlement intérieur;
- b) Adoption de l'ordre du jour;
- c) Organisation des travaux;
- d) Election des membres du Bureau autres que le Président;
- e) Pouvoirs des représentants à la Conférence :
 - i) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs;
 - ii) Rapport de la Commission de vérification des pouvoirs.

4. Débat général

5. Principes universellement acceptables de coopération internationale pour les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire et moyens de promouvoir cette coopération, comme il est envisagé dans la résolution 32/50 de l'Assemblée générale et conformément à des considérations mutuellement acceptables en matière de non-prolifération

6. Rôle de l'énergie nucléaire dans le développement économique et social

7. Rôle des autres applications pacifiques de l'énergie nucléaire (alimentation et agriculture, santé et médecine, hydrologie, industrie, etc.) dans le développement économique et social

8. Adoption d'un ou plusieurs documents de clôture

9. Clôture de la Conférence.

g) Etablissement des grandes commissions et organisation des travaux

29. A sa première séance plénière, comme l'avait recommandé le Comité préparatoire, la Conférence a également décidé d'établir deux grandes commissions. Il a décidé en outre que le point 5 de l'ordre du jour serait examiné par la première Commission et que les points 6 et 7 seraient confiés à la deuxième Commission.

30. A la même séance, comme il avait été convenu au Comité préparatoire, le Président a donné lecture du texte suivant :

"Sans préjudice du règlement intérieur de la Conférence et étant entendu que cela ne saurait créer un précédent, le Comité préparatoire s'est entendu sur le fait que les décisions de la Conférence relatives au fond du point 5 de l'ordre du jour seraient adoptées par consensus."

h) Election des membres du Bureau autres que le Président

31. A sa première séance plénière, la Conférence a élu les 25 Etats suivants en qualité de vice-présidents :

Algérie, Argentine, Bangladesh, Belgique, Cameroun, Canada, Chine, Etats-Unis d'Amérique, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Italie, Kenya, Mongolie, Nigéria, Pays-Bas, Pérou, République arabe syrienne, Soudan, Swaziland, Tchécoslovaquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Venezuela, Yougoslavie et Zambie.

32. La Conférence a élu par acclamation M. H. Thielicke (République démocratique allemande) au poste de Rapporteur général.

33. La Conférence a élu par acclamation M. F. Cuevas Cancino (Mexique), Président de la première Commission et M. I. Makipentti (Finlande), Président de la deuxième Commission.

j) Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs

34. A sa 9e séance plénière, la Conférence a nommé les Etats suivants membres de la Commission de vérification des pouvoirs : Chine, Etats-Unis d'Amérique, Ghana, Paraguay, Pays-Bas, Philippines, Rwanda, Union des Républiques socialistes soviétiques et Venezuela.

k) Messages reçus par la Conférence

35. La Conférence a reçu des messages du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et des chefs d'Etat ou de gouvernement de la Chine, de l'Egypte et de l'Iraq, dont les textes figurent à l'annexe I.

IV. RESUME DU DEBAT GENERAL

V. RAPPORTS DES GRANDES COMMISSIONS DE LA CONFERENCE ET SUITE DONNEE A CES RAPPORTS PAR LA CONFERENCE

- a) Rapport de la première Commission
- b) Rapport de la deuxième Commission

VI. ADOPTION DU RAPPORT DE LA CONFERENCE

VII. DECLARATIONS DE CLOTURE

Annexe I. Textes des messages reçus, etc.

Annexe II. Liste des documents